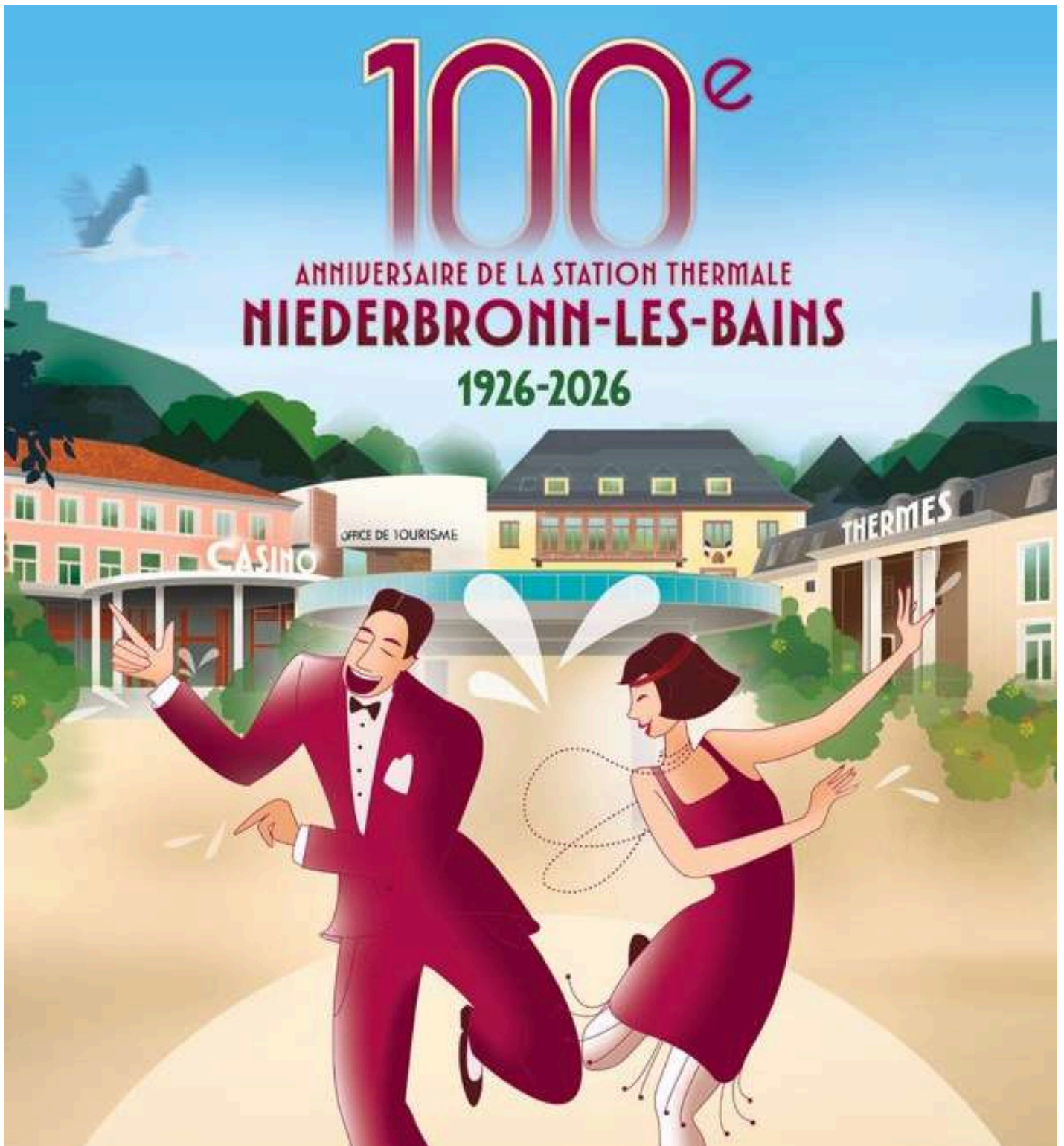


SOURCES

MAGAZINE MUNICIPAL DE NIEDERBRONN-LES-BAINS





© Patrick Pfalzgraf

EDITO



Jonathan Sommer
Maire

Chères Niederbrannoises, chers Niederbronnais,

Le 15 mars dernier, vous avez fait le choix du changement. Par votre vote, vous avez exprimé une volonté claire : celle de donner un nouvel élan à Niederbronn-les-Bains, de faire évoluer les pratiques et d'ouvrir une nouvelle page pour notre commune.

Avec l'équipe municipale, pleinement engagée et résolument dynamique, nous avons pris cette responsabilité avec détermination. Depuis notre installation, nous nous attachons à agir, concrètement, efficacement, et sans attendre. Notre méthode est simple : être présents sur le terrain, à votre écoute, et faire avancer les projets avec pragmatisme.

Nous avons fait le choix de casser certains codes, de repenser notre manière de travailler et de décider. Cela se traduit par une volonté forte de moderniser notre action publique, de favoriser les initiatives et de redonner toute leur place aux habitants dans la vie locale.

SOMMAIRE

P. 3 – ETAT CIVIL ET PAROLE AUX GROUPES

P. 4-7 – NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

P. 8-9 – DERNIERES DELIBERATIONS DU CONSEIL

P. 10-11 – DOSSIER : 100 ANS DE LA STATION THERMALE

P. 12-17 – VIE COMMUNALE, PATRIMOINE ET ACTUS

P. 18-19 – RETOUR EN IMAGES ET TRAVAUX

P. 20 – AGENDA

De nombreux projets sont d'ores et déjà lancés ou en préparation. Ils concernent aussi bien l'aménagement de notre ville, l'amélioration du cadre de vie, que le soutien à notre tissu associatif et économique. Cette dynamique nouvelle est le fruit d'un travail collectif, porté par une équipe soudée et animée par une même ambition : faire avancer Niederbronn-les-Bains.

Ce changement, nous le construisons avec vous. Il demande de l'énergie, de la constance et parfois de bousculer les habitudes. Mais c'est à ce prix que nous pourrions bâtir une ville plus attractive, plus vivante et tournée vers l'avenir.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Nous continuerons à la mériter, chaque jour, par nos actions.

Bien fidèlement,

Le maire
Jonathan Sommer

➔ ÉTAT CIVIL



Mariages

29/11 :

Ana De Vasconcelos Maia et Dimitri Jaeger

02/05 :

Estelle Maurer et Fabrice Beck



Naissances

06/11 : Joanne et Erin Guignard Chipeaux

filles de Pierre Guignard et Laura Chipeaux

06/03 : Marius Weiss

fil de Victor Weiss et Adeline Bowe

10/03 : Amélie Anselmann

fille de Florian Anselmann et Mélanie De Lorenzi

Un mariage à célébrer, une naissance à déclarer ?

Contactez la mairie : 03 88 80 89 89

ou info@niederbronn-les-bains.fr

PAROLE AUX GROUPES

NIEDERBRONN-LES-BAINS DEMAIN

“

Jusqu'à présent, l'expression de l'opposition dans ce magazine municipal était systématiquement accompagnée d'un mot de la majorité. Dans un support déjà largement conçu et rédigé par l'équipe en place, ce fonctionnement ne nous paraît plus garantir un équilibre réel de la parole.

Ce texte constitue donc le dernier publié selon ce format. Désormais, seule l'expression de l'opposition figurera dans cet espace, afin de préserver un minimum de pluralisme.

Nous resterons bien entendu disponibles pour échanger directement avec les habitants et continuerons à porter nos propositions, nos analyses et nos engagements par d'autres moyens.

”

NOUVEL HORIZON

“

Les dernières élections municipales se sont jouées à seulement 79 voix.

Un écart infime qui témoigne de la confiance qu'une grande partie d'entre vous nous accorde et de votre volonté de voir se poursuivre le travail engagé. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les électeurs qui nous ont soutenus. Fidèles à nos engagements, nous resterons vigilants et pleinement mobilisés pour représenter celles et ceux qui partagent notre vision et pour défendre l'intérêt général.

Nous prenons également acte du choix de la nouvelle majorité de fonctionner avec 7 adjoints, entraînant un surcoût annuel de 22 000 euros et questionnant quant à l'impact financier pour la ville. Nous espérons que cela sera suivi de résultats.

”

➔ Installation du nouveau conseil municipal



À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, le nouveau conseil municipal de Niederbronn-les-Bains a été installé.

Avec un taux de participation de 59,79 %, les électeurs ont départagé les deux listes en présence. La liste "Niederbronn-les-Bains Demain", conduite par Jonathan Sommer, obtient 52,07 % des suffrages (993 voix) et 21 sièges au conseil municipal. La liste "Nouvel Horizon", menée par Anne Guillier, recueille 47,93 % des voix (914 voix) et dispose de 6 sièges.

Lors de la séance d'installation, le conseil municipal a procédé à la mise en place de ses instances et à l'organisation des délégations. Vous trouverez dans ce numéro le trombinoscope complet de l'équipe municipale, permettant d'identifier les élus et de mieux connaître la composition du nouveau conseil.

LES ÉLUS DE LA COMMUNE SONT À VOTRE ÉCOUTE !

Vous souhaitez rencontrer vos élus ? Prenez contact auprès de Marie-France Stephan, assistante du maire : 03 88 80 89 72 ou mf.stephan@niederbronn-les-bains.fr



Jonathan Sommer
Maire

1er Vice-Président de la
Communauté de Communes du
Pays de Niederbronn-les-Bains



Gilles Wagner
1er adjoint – Finances, urbanisme,
travaux, marchés publics
et réseau de chaleur
Délégué communautaire



Marianne Mellon
2e adjointe – Développement
durable, gestion de l'eau,
affaires sociales et culturelles



Christian Brucker
3e adjoint – Sécurité,
police municipale, cimetière,
plan de circulation



Laurie Bonnefoy
4e adjointe – Communication,
informatique, NTIC (Nouvelles
Technologies de l'Information) et
de la Communication), affaires
scolaires et Conseil Municipal
des Jeunes



Freddy Krumm
5e adjoint – Sports,
vie associative, projet centre-ville,
forêt et chasse



Jill Anweiller
6e adjointe – Culture, archives,
casino, thermalisme,
vie économique, animations,
station verte et bibliothèque
Déléguée communautaire



Sébastien Larminy
7e adjoint – Centre technique,
bâtiments communaux,
organisation événementielle,
élections, état civil, jumelage

➔ Groupe “Niederbronn-les-Bains demain” et groupe “Nouvel Horizon”



Mathieu Becker
Conseiller municipal



Hervé Buisson
Conseiller municipal



Thierry Burcker
Conseiller municipal



Sébastien Cléaux
Conseiller municipal



Didier Daul
Conseiller municipal
Délégué communautaire



Emilie Gavatora
Conseillère municipale



Frédéric Haettel
Conseiller municipal



Leny Heilig
Conseillère municipale



Anastasie Kaiser
Conseillère municipale



Gillonne Kerfriden
Conseillère municipale
Déléguée communautaire



Ozgen Kilicdemir
Conseiller municipal



Christine Kuntz
Conseillère municipale
Correspondant Défense



Mireille Maechler
Conseillère municipale
Déléguée communautaire



Nathalie Muller
Conseillère municipale



Romain Rousseaux-Perin
Conseiller municipal



Thierry Schneider
Conseiller municipal



Emma Schwigk
Conseillère municipale



Bruno Wald
Conseiller municipal



Pascale Weiss
Conseillère municipale



➔ À LA RENCONTRE DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS

JONATHAN SOMMER, MAIRE DE LA COMMUNE



Niederbrannois de cœur et de naissance, c'est dans notre belle ville que j'ai choisi de construire ma vie et d'élever mes enfants. Un ancrage profond, qui nourrit chaque jour mon engagement au service de Niederbronn-les-Bains et qui rend d'autant plus précieux l'honneur d'en être aujourd'hui le maire. Commercial de métier, je mets au service de la commune mon sens du contact, mon énergie et ma capacité à fédérer. Également premier Vice-Président à la communauté de communes, je m'investis à toutes les échelles pour défendre les intérêts de notre territoire.

Jeune, dynamique et attaché à la convivialité, je veux redonner à Niederbronn-les-Bains sa vitalité et son rayonnement. Une ville animée, accueillante, dont ses habitants sont fiers et qui donne envie d'y venir, d'y rester, d'y vivre.

GILLES WAGNER, 1ER ADJOINT AU MAIRE



Conseiller municipal sortant, autodidacte et cadre dans les travaux publics, je m'engage à mettre toutes mes compétences (infrastructures routières, bâtiment, gestion de projets) au service de Niederbronn-les-Bains et de ses habitants.

J'ai hâte de me retrousser les manches sur les nombreux dossiers qui constituent notre projet commun. Mon approche ? Des ambitions concrètes, maîtrisées, ancrées dans la réalité du terrain et au plus près des besoins de chacun d'entre vous.

Élu de proximité, je crois en une ville dynamique, apaisée, où il fait vraiment bon vivre. Mon leitmotiv depuis le premier jour : que la Perle des Vosges du Nord retrouve tout son éclat. Avec vous, avec vos idées, avec votre confiance, nous avons toutes les clés en main.

MARIANNE MELLON, 2E ADJOINTE AU MAIRE



Conseillère municipale depuis six ans, j'ai choisi de renouveler mon engagement avec conviction et enthousiasme. Ces années passées au service de Niederbronn-les-Bains m'ont appris la valeur du travail collectif, de l'écoute et de la persévérance. Autant d'atouts que je mets aujourd'hui au service de notre équipe, riche de ses diversités.

Adjointe en charge de l'environnement, du développement durable, de la gestion de l'eau et des cultes, je me consacre pleinement à des dossiers qui me tiennent à cœur. Préserver notre cadre de vie, anticiper les défis environnementaux, gérer nos ressources avec soin et responsabilité : voilà des engagements qui font sens pour moi, pour vous, pour les générations à venir.

Ensemble, faisons de Niederbronn-les-Bains une ville tournée vers l'avenir.

CHRISTIAN BRUCKER, 3E ADJOINTE AU MAIRE



Agent de maîtrise en fonderie à la retraite, ancien sous-officier des sapeurs-pompiers de Niederbronn-les-Bains, et Niederbrannois de souche, cette ville, je la connais, je l'aime et je suis fier de la servir.

Aujourd'hui adjoint au maire, je m'engage au quotidien pour la commune et ses habitants, avec la même rigueur et le même sens du devoir qui ont guidé toute ma vie professionnelle. Mon investissement porte particulièrement sur la sécurité : un domaine que je connais de l'intérieur, et que je mets entièrement à votre service.

Car c'est avec vous, citoyens, que nous rendrons Niederbronn-les-Bains plus attractive, plus sûre, plus belle. Ensemble, donnons à notre ville le nouvel élan qu'elle mérite.

LAURIE BONNEFOY, 4E ADJOINTE AU MAIRE



Lyon, Paris, Montpellier... Mon parcours m'a menée aux quatre coins de France avant que Niederbronn-les-Bains ne s'impose comme une évidence. C'est par amour pour cette ville, son caractère et sa douceur de vivre que j'ai choisi d'y poser mes valises et d'y construire ma vie.

On m'a souvent parlé de Niederbronn-les-Bains comme étant la perle des Vosges du Nord, mais notre ville a perdu de son éclat. Cette lumière, je veux contribuer à la raviver, en apportant mon regard neuf et mes compétences pour que notre ville grandisse et que nos enfants en soient fiers à leur tour. Forte de mon expérience dans la communication, je m'investis aujourd'hui avec conviction et enthousiasme dans cette belle aventure collective pour mieux faire connaître notre ville à ses habitants, et la faire rayonner au-delà de son territoire.

FREDDY KRUMM, 5E ADJOINT AU MAIRE



Ancien sportif de haut niveau, j'ai appris très tôt les valeurs qui me définissent aujourd'hui : volonté, sens de l'engagement, esprit d'équipe. Des valeurs que je mets pleinement au service de Niederbronn-les-Bains et de ses habitants. Engagé depuis plusieurs décennies dans le monde associatif de notre commune, je connais le terrain, les gens, les réalités du quotidien. Cette expérience, je la mets à profit chaque jour pour contribuer concrètement à la vie locale et accompagner les projets qui font avancer notre ville.

Niederbronn-les-Bains est une station thermale d'exception. Elle mérite une équipe municipale à la hauteur de son potentiel : volontaire, motivée, unie et pleinement au service des Niederbronnais. C'est ce que nous sommes, et c'est ce que nous nous engageons à rester.

JILL ANWEILLER, 6E ADJOINTE AU MAIRE



Enfant du pays, c'est à Niederbronn-les-Bains que j'ai choisi de revenir m'installer et de construire mes projets. Forte de mon expérience au sein de l'entreprise familiale et dans l'hôtellerie en Suisse, j'ai toujours cru au potentiel de notre ville, à sa richesse, à son caractère, à ce qu'elle peut offrir. Aujourd'hui, je m'engage au quotidien pour replacer Niederbronn-les-Bains au cœur de l'échiquier local, touristique et culturel.

Écoute, partage des compétences, recherche du meilleur consensus : voilà ce qui guide notre action collective.

Cette ville a tout pour rayonner : son histoire, son cadre exceptionnel, son dynamisme. Avec l'équipe municipale et avec vous, les habitants, nous allons lui donner tous les moyens de le faire.

SÉBASTIEN LARMINY, 7E ADJOINTE AU MAIRE



Technicien de maintenance CVC (Chauffage, Ventilation et Climatisation) de métier, j'ai travaillé plusieurs années au service de notre ville. Ce parcours m'a permis de comprendre le fonctionnement des services municipaux de l'intérieur, et d'acquérir une connaissance technique solide de nos infrastructures.

Disponible, à l'écoute et attaché au dialogue, je souhaite renforcer la communication entre les services municipaux et les habitants. Répondre plus rapidement, plus clairement, plus justement aux besoins de chacun : voilà ce qui guide mon engagement au quotidien.

Mon action est concrète, ancrée dans l'expérience et dans la volonté sincère d'améliorer la vie de tous les Niederbronnais. Parce qu'une ville qui fonctionne bien, c'est avant tout une ville où les gens se sentent entendus et considérés.

DERNIÈRES DÉLIBÉRATIONS



ACTIONS ET DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

3 NOVEMBRE 2025

- Participation au **projet de coopération transfrontalière** des stations thermales labellisées et des établissements thermaux du territoire PAMINA
- **Aménagement du chemin piétonnier de liaison** entre la piscine et le stade pour un montant de 39 713€
- Emprunt de 1 000 000€ auprès de la Caisse d'Épargne pour le financement du **programme d'investissement 2025**
- Exercice du **Droit de Prémption Urbain pour l'acquisition de parcelles** d'une contenance de 34,38 ares en vue de l'aménagement de lots de construction dans la 2ème tranche du lotissement Les Prés
- Autorisation d'ester en justice pour défendre les intérêts de la commune dans le cadre d'une **demande d'indemnisation présentée par la SNCF**

15 DÉCEMBRE 2025

- **Gestion forestière** : approbation de l'état prévisionnel des coupes 2026 pour un montant de 254 300 € HT de recettes et 236 840 € HT de dépenses
- Adoption de l'**opération de travaux visant à garantir la continuité des services essentiels** en cas de crise pour un montant de 112 000 €
- Adoption de l'**opération de mise aux normes des bâtiments** Hôtel de Ville, Maison de la Musique et des Associations et Moulin 9 pour un montant de 102 000€
- Passation d'une **convention de location** avec Le Réseau Animation Intercommunale des locaux situés au 5 rue de la Tuilerie

2 FÉVRIER 2026

- Adoption du **Rapport d'Orientation Budgétaire** de l'exercice 2026
- Validation du **dossier de candidature au programme ACTEE** pour l'acquisition mutualisée d'une application de gestion de maintenance de l'éclairage public
- **Attribution d'une subvention** de 8 700€ à la paroisse protestante pour la rénovation intérieure du presbytère
- **Attribution d'une subvention** de 2 749€ à l'association Sauveteurs-Secouristes de Niederbronn-les-Bains pour l'acquisition d'un véhicule de premier secours
- Autorisation de **signature du bail emphytéotique** avec l'État pour la sécurisation et la préservation du château de la Wasenbourg
- **Forfait Post Stationnement** : présentation du rapport annuel 2026 de la Commission RAPO

9 MARS 2026

- **Transparence de la vie publique** : état des indemnités versées aux élus au titre de l'année 2025
- Présentation et **adoption des budgets primitifs 2026** :
Budget principal pour un montant de 12 196 150€
Budget annexe lotissement Gries pour un montant de 1 353 415€
Budget annexe lotissement Forêt pour un montant de 858 626€
Budget annexe Chaufferie pour un montant de 608 500€
- Moulin 9 : adoption du bilan intermédiaire de la **saison culturelle 2025-2026** et validation de la saison 2026-2027
- **Maison de l'Archéologie** : approbation du bilan 2025 et validation des perspectives 2026
- Attribution de **diverses subventions de fonctionnement** pour l'exercice 2026 :
CCAS : 68 800€ • Musique Municipale : 16 432€ • OCSL : 2 276€
- **Gestion des eaux pluviales** : le montant de la contribution eaux pluviales à verser au budget assainissement du SDEA a été fixé à 50 000€ HT
- Installation d'une **station de mesures hydrométrique autonome** sur le tympan du pont de l'avenue Foch
- **Convention de partenariat avec Valvital** dans le cadre des festivités du 100ème anniversaire du classement en station thermale
- Candidature conjointe avec la ville de Reichshoffen dans le cadre du **programme "Plan Arbre-Forêt d'Avenir d'Alsace 2024-2026"** portant sur un montant de 44 214€ HT
- Titularisation des fournisseurs ALSEN, ES ENERGIES et TOTAL ENERGIES dans le cadre de l'**accord-cadre de fourniture de gaz naturel** pour la période 2027-2030
- **Réseau de chaleur** : attribution de la mission d'assistance et de conseil à maîtrise d'ouvrage au Cabinet Manergy / Itherm Conseil

13 AVRIL 2026

- Fixation de l'enveloppe des **indemnités du maire et des adjoints** avec renonciation de la majoration de 15 % au titre d'ancien chef-lieu de canton
- **Création de diverses commissions de travail et comités de pilotage**
- **Nomination des délégués du conseil municipal** au sein d'établissements publics de coopération intercommunale et de diverses instances, associations ou organismes
- Renouvellement d'un mandat d'Administrateur de la **Régie Intercommunale d'Electricité**



LE SERVICE NATIONAL : UNE EXPÉRIENCE FORMATRICE ET CITOYENNE



Vous avez entre 18 et 25 ans et souhaitez vivre une expérience utile, enrichissante et formatrice ? Le Service national propose un engagement volontaire de 10 mois au sein des armées, alliant formation, esprit d'équipe et expérience professionnelle. D'une durée de 10 mois, cet engagement militaire volontaire ouvert aux jeunes Français comprend 1 mois de formation militaire initiale et 9 mois de mission au sein des unités des armées de Terre, de l'Air et de l'Espace ou de la Marine nationale. Les seules conditions : être motivé(e), de nationalité française, avoir entre 18 et 25 ans et avoir effectué sa Journée défense et citoyenneté.

Le Service national permet de contribuer aux missions des armées, partager ses compétences et ses talents au service de la Nation, vivre une expérience professionnelle et humaine et valoriser son parcours personnel et professionnel. **La prochaine session débutera en septembre 2026.**

Se renseigner et s'inscrire : www.sengager.fr ou 09 70 84 51 51



DOSSIER : CENTENAIRE

➔ 100E ANNIVERSAIRE DE LA STATION THERMALE

Pour fêter le 100e anniversaire du thermalisme moderne à Niederbronn-les-Bains, la ville et ses partenaires* organisent un week-end de célébrations exceptionnelles du 19 au 21 juin 2026.

NIEDERBRONN-LES-BAINS, PREMIÈRE STATION HYDROMINÉRALE D'ALSACE



Le 7 juillet 1926, un décret ministériel érige Niederbronn-les-Bains en station hydrominérale, permettant l'ouverture la même année de l'établissement thermal et du casino, les premiers en Alsace. Ce décret consacre la vocation plurimillénaire de la cité, puisque la source, exploitée par la cure thermique actuelle, est précisément la même que celle qu'utilisaient les Romains il y a près de 2000 ans dans les thermes antiques de la place Jean Marchi. De la source de la Liese (ou source Celtique), l'une des douze autres sources recensées dans la commune, jaillit l'une des eaux minérales les plus pures de France, protégée par la forêt du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

UN WEEK-END DE FÊTE SUR LE THÈME DU RETOUR AUX ANNÉES FOLLES



Durant trois jours, le centre-ville sera replongé dans l'atmosphère élégante et festive des années folles. **Sur la scène du parc du Casino, transformé en guinguette géante style années 20, se succéderont concerts et spectacle de music-hall.** Les danseurs d'associations swing et le public pourront faire étalage de leurs talents de Charleston et Lindy hop sur la piste de danse spécialement installée devant le podium. Sous les guirlandes, des jeux pour les familles, tables, chaises, zone de pique-nique et restauration typiques de l'atmosphère "guinguette" accueilleront le public en libre accès.

La place du Bureau Central accueillera une exposition de véhicules d'époque. Le dimanche, cette exposition sera complétée par la présentation de véhicules supplémentaires, parmi lesquels figurent quelques modèles exceptionnels liés à l'histoire de De Dietrich et Bugatti à Niederbronn-les-Bains.

* Casino Barrière, thermes Valvital, eaux minérales Celtic et office de tourisme de l'Alsace Verte. Avec le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace.

Un tunnel aquatique de 20 mètres, une première en France, sera installé place des Thermes. Les visiteurs traverseront une véritable architecture d'eau, sublimée par des jeux de lumière et de couleurs, offrant une expérience sensorielle unique de jour comme de nuit.



➔ AU PROGRAMME DU WEEK-END

■ GUINGUETTE GÉANTE AU PARC DU CASINO

Vendredi 19 juin :

19h : discours inauguraux
19h20 : déclenchement du tunnel aquatique
19h30 : spectacle de cabaret "le music-hall en folie !"
21h : concert the Rhythm Outlines

Samedi 20 juin (de 15h à 23h) et dimanche 21 juin (de 16h15 à minuit) :

- Concerts swing en continu, démonstrations et initiations de danses
- Dimanche à 14h30 : concert dominical avec l'Harmonie de Buhl

Pendant les concerts : jeux en bois pour petits et grands, atelier de fabrication d'accessoires, photobooth, restauration et buvette, zone de pique-nique...

■ DANS LE CENTRE-VILLE

Tout le week-end :

- Tunnel aquatique place des Thermes
- Exposition de véhicules d'époque place du Bureau Central
- Jeu de piste et balade ludique avec l'office du tourisme l'Alsace Verte
- Exposition "À la découverte de l'eau" réalisée par les élèves des écoles de la commune à l'office du tourisme

Et aussi :

- CLUEDO® géant : panique à la cure ! Menez l'enquête pour démasquer l'assassin du Dr Danjou, le samedi à 14h au Casino Barrière (animation gratuite sur inscription : 06 45 82 40 49)
- Visites guidées des installations de l'établissement thermal Valvital le dimanche à partir de 13h (animation gratuite sur inscription : 03 88 80 30 70 ou niederbronn@valvital.fr)
- Concert des Little Berry's Band au parc du Herrenberg le dimanche à 20h
- Ouverture exceptionnelle des commerces du centre-ville le dimanche



■ STATIONNEMENT ET NAVETTES

Le samedi et le dimanche, de 15h à minuit, le parking de la fonderie sera en libre accès avec un système de navettes gratuites jusqu'au centre-ville.

➔ PROGRAMME COMPLET

Retrouvez le programme détaillé des festivités sur le site de la ville ou en scannant le Qr Code :



CHANGEMENT EXCEPTIONNEL DU SENS DE CIRCULATION : SOYEZ VIGILANTS

Afin de sécuriser les déplacements piétons et de fluidifier la circulation automobile, la ville expérimentera un nouveau sens de circulation "en boucle" autour du centre-ville, à partir du vendredi 19 juin à 11h jusqu'au lundi 22 juin à 11h :

- Piétonnisation de la rue Clémenceau, entre les places du Bureau Central et des Thermes
- Inversion du sens de circulation de la rue de la République depuis l'intersection avec la rue de la Vallée jusqu'à celle avec la rue des Acacias
- Mise en sens unique direction Bitche de la rue de la République depuis l'intersection avec la rue des Acacias jusqu'à celle avec l'avenue de la gare

Un plan détaillant ce nouveau dispositif de circulation est joint à ce magazine.

VIE COMMUNALE

➔ 16 NOUVEAUX ÉLUS AU CMJ EN 2026

Cette année, le Conseil Municipal des Jeunes accueille 16 nouveaux membres, un record d'engagement qui témoigne de la volonté de notre jeunesse de s'impliquer dans la vie de la commune.



Ils rejoignent le CMJ :
Elise Kilicdemir,
Roméo Larrive,
Lenny Oliger,
Anaé Gizart,
Jeanne Krigele,
Nélia Fernandes,
Sophie Wagner,
Olivia Kappe,
Ilyas Kilicdemir,
Théa Schwigk,
Maëlle Jaggi,
Théo Karcher,
Lina Ladenburger,
Violette Penichon,
Simon Minh
et Louise Meder

“ Les projets sont déjà nombreux et concrets : la rénovation des aires de jeux figure parmi les priorités que le groupe s'est fixé, et les idées ne manquent pas. Des échanges avec d'autres CMJ, ainsi que des découvertes des forces vives de la commune (pompiers volontaires, services municipaux, commerçants, etc.) viendront enrichir cette expérience au fil des mois. Je suis heureuse et fière d'accompagner cette équipe engagée durant les deux années à venir. Ensemble, nous réaliserons de beaux projets pour Niederbronn-les-Bains. ” - Laurie Bonnefoy, adjointe au maire en charge du CMJ

➔ CET ÉTÉ, ESSAYEZ LE GOLF SUR PISTES !



Le soleil est là, le parc aussi... Et si on sortait le putter ? Pas besoin d'être golfeur confirmé pour profiter d'un moment de détente au parc récréatif, avenue de la Libération. Le golf sur pistes, c'est 18 trous en plein air, entre le jardin des Anglais et le Falkensteinerbach. Dans un cadre verdoyant, cette activité est accessible à tous, sans aucun niveau requis.

On s'amuse, on se concentre, on rivalise gentiment. Une sortie idéale qui plaît autant aux enfants qu'aux adultes, pendant laquelle les retournements de situation sont garantis jusqu'au 18e trou ! Les tout-petits qui ne jouent pas encore ne sont pas en reste : des agrès se trouvent à proximité immédiate, permettant à toute la famille de profiter du moment.

Tarifs : 3 € par adulte, 2 € par enfant. Abonnements et tarifs groupes disponibles sur place. Ouvert les mercredis et week-ends en juin, puis tous les jours en juillet et août. La caisse ferme 1h30 avant la clôture. Fermé en cas de mauvais temps.

Contact : 03 88 80 35 03 ou info@niederbronn-les-bains.fr

➔ NOUVEAU À NIEDERBRONN-LES-BAINS

Felicia Intima : boutique de lingerie et maillots de bains
13 rue de la République • 07 81 21 26 88 • www.felicia-intima.com

Laboratoire B2A - Niederbronn
Prise de sang, test COVID-19, analyse urinaire et autres prélèvements biologiques...
Place de la Gare • 03 88 09 08 24 • laboratoire.niederbronn@b2a.fr • <https://b2a.fr>



➔ LES 60 ANS DU CIMETIÈRE MILITAIRE ALLEMAND DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

UN SITE HISTORIQUE PORTEUR D'UN MESSAGE INTEMPOREL

Le cimetière militaire allemand de Niederbronn-les-Bains a été inauguré le 1^{er} octobre 1966. 20 000 personnes venues d'Allemagne et d'Alsace avaient fait le voyage, une affluence remarquable dans le contexte de l'époque. Pour de nombreuses familles endeuillées venant parfois de très loin, cette cérémonie marquait souvent la première occasion, vingt et un ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, de se recueillir sur la tombe de leurs proches.

Grâce à l'organisation de nombreux transports par le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK), les parents des disparus purent enfin accomplir leur deuil dans un lieu digne, aménagé selon les traditions funéraires allemandes.

La création du cimetière s'inscrit dans le cadre de la convention franco-allemande relative aux sépultures militaires, signée en 1954. Cet accord constituait une étape majeure vers la réconciliation entre les deux pays. Il autorisait les autorités allemandes à aménager et entretenir les cimetières militaires allemands de la Première et de la Seconde Guerre mondiale sur le sol français, tandis que la France s'engageait à fournir les terrains nécessaires. Le regroupement au même endroit des sépultures dispersées dans de nombreux cimetières provisoires ou communaux permettait à la fois de simplifier leur entretien et de faciliter les démarches de recherche des familles.

Dès la fin de l'année 1944, la colline de l'Eyler accueillait déjà environ 1000 tombes de soldats allemands et américains. Les infrastructures de la petite ville thermale de Niederbronn-les-Bains, ainsi que sa proximité avec la frontière allemande, en firent un site idéal pour l'implantation d'un cimetière de regroupement. Celui-ci rassemble aujourd'hui 15 835 sépultures de soldats allemands et d'une quinzaine d'autres pays. Les tombes américaines ont été transférées sur la nécropole militaire américaine de Saint Avold (57).



La dimension mémorielle du site s'est très tôt doublée d'un engagement en faveur de la paix. La construction du cimetière au début des années 1960 a notamment contribué à un rapprochement entre jeunes allemands et français de Niederbronn-les-Bains. **Cette démarche s'est poursuivie avec la création, en 1994, du Centre International Albert Schweitzer (CIAS). Ce centre pédagogique accueille chaque année environ 5 000 jeunes français et allemands dans le cadre de projets éducatifs et de rencontres franco-allemandes, faisant du cimetière un lieu vivant de mémoire, de dialogue et de paix.**

Le CIAS et le cimetière militaire allemand sont des lieux ouverts à tous. Informations et réservations (visites guidées à partir de 10 personnes) : www.cias-niederbronn.de/fr

* Traduction en français : service pour l'entretien des sépultures militaires allemandes. Il s'agit de l'organisation à laquelle l'état allemand a confié l'entretien des cimetières militaires allemands à l'étranger.

Retrouvez le CIAS
sur les réseaux
sociaux :



Facebook et Instagram

➔ LE VOLKSBUND DEUTSCHE KRIEGSGRÄBERFÜRSORGE (VDK) : QU'ÉSAKO ?

Le VDK a été créé en 1919 au lendemain de la Première Guerre Mondiale par des vétérans et les familles endeuillées, afin de retrouver les sépultures des soldats allemands morts à l'étranger.

Après la convention franco-allemande de 1954, l'état allemand a délégué au Volksbund l'aménagement et l'entretien des cimetières militaires allemands à l'étranger, soit 832 sites répartis dans 45 pays, mais aussi l'accompagnement des familles endeuillées, la transmission mémorielle aux jeunes générations et l'organisation de la cérémonie de commémoration nationale des victimes de guerre, le "Volkstrauertag" (Deuil National Allemand).



➔ DÉCOUVRIR LE QUOTIDIEN DES ROMAINS DANS NOTRE COMMUNE IL Y A PRÈS DE 2000 ANS



À la découverte de l'antique Niederbronn-les-Bains et pour mieux comprendre le quotidien des Romains installés sur notre territoire, la Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord propose une visite guidée de sa section gallo-romaine le vendredi 19 juin.

Cette visite permettra d'observer des objets issus des fouilles réalisées lors de la mise au jour des vestiges des thermes romains, ainsi que des découvertes provenant de la Wasenbourg et de la villa romaine du Frohret à Oberbronn. Elle offre un aperçu concret de la vie quotidienne, de l'univers thermal et des cultes rendus à Mercure il y a près de 2 000 ans.

Les vestiges des thermes sont également accessibles en visite libre toute l'année, place Jean Marchi. Une découverte complémentaire est proposée grâce à l'application gratuite Via Janus, disponible sur les principales plateformes de téléchargement. Elle permet de comprendre le fonctionnement des thermes et les usages parfois surprenants des bains chez les Romains, à travers un parcours ludique sous forme de dialogue "SMS" entre les deux visages du dieu Janus, enrichi de reconstitutions 3D et de réalité augmentée du bâtiment antique.

Visite guidée de la section gallo-romaine vendredi 19 juin de 14h30 à 16h

Adulte : 4€ - Enfant : 1€ (sur inscription jusqu'à la veille à 17h au 03 88 80 36 37 ou à service.educatif@niederbronn-les-bains.fr)

Musée de l'Archéologie : 44 avenue Foch · Vestiges de thermes antiques : à l'angle de la rue des Romains et de la rue Sœur Eppinger

➔ DÉBRANCHE : LE MEILLEUR DE LA MUSIQUE LIVE SUR LA SCÈNE DU MOULIN 9



Le dernier rendez-vous de la saison culturelle au Moulin 9 sera marqué par la rencontre entre six superbes artistes de notre région et l'un des plus beaux répertoires de la chanson française.

Pour rendre hommage au couple mythique France Gall et Michel Berger, Marikala au chant et Grégory Ott au piano, deux des plus grands talents de la scène alsacienne, se sont entourés des meilleurs instrumentistes : le bassiste Franck Bedez, prix radio France au Festival de Juan les Pins ; le guitariste Sylvain Troesch, virtuose du finger picking ; le batteur Jérôme Spieldenner qui viendra en voisin de Goetzenbruck ; Laura Strubel, aux claviers et aux voix additionnels. Tous sont reconnus pour être parmi les meilleurs accompagnateurs, y compris sur la scène nationale pour avoir joué aux côtés des plus grands : Dutronc, Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Aznavour, Florent Pagny...

Le concert reprend 16 titres du couple Gall-Berger, réarrangés entre blues, jazz et quelques notes de funk par Grégory Ott, le directeur artistique du projet. Une interprétation qui met en valeur l'incomparable sensibilité artistique du génial compositeur qu'était Michel Berger, et l'humanité de ces textes que nous connaissons tous : Ella elle l'a, le Paradis blanc, Évidemment, La Déclaration, Quelques mots d'amour... Rendez-vous samedi 27 juin avec l'émotion pure portée par l'énergie et la passion de Marikala.

Débranche le 27 juin à 20h au Moulin 9 · Tarif 18€ - Réduit 15€ - Mini 8€ - Abonné 13€ · www.niederbronn-culture.fr · 03 88 80 37 66

➔ LA LITTÉRATURE EN PLEIN AIR LE 28 JUIN



Livres en Fête, le rendez-vous littéraire estival de la station thermale accueillera les amoureux de la lecture dimanche 28 juin dans le cadre bucolique du parc du Golf.

De 15h à 19h, la commune vous propose une balade littéraire à la rencontre des auteurs pour des échanges spontanés et des émotions partagées. Avec plus de 70 écrivains attendus, il y en aura pour tous les goûts. Une exposition de calligraphie d'art sur tous supports, des créations originales à base de papier de livres recyclés, des lectures de contes et un jeu de piste égayeront l'après-midi.

Envie de tester vos connaissances en orthographe et grammaire en toute simplicité ? Participez à la dictée plaisir proposée par la Conseillère d'Alsace, Nathalie Marajo-Guthmuller, vers 17h.

➔ DES CONCERTS EN PLEIN AIR ET EN LIBRE ACCÈS TOUT L'ÉTÉ

Le retour des beaux jours a donné le coup d'envoi de la grande saison des concerts de plein air à Niederbronn-les-Bains. Aux traditionnels concerts dominicaux et guinguettes s'ajouteront cette année les concerts swing et jazz du week-end de la fête de la musique, dans le cadre du centenaire de la station thermale, ainsi que le concert de la nuit du feu.



LES CONCERTS DOMINICAUX*

Chaque dimanche et jour férié, jusqu'au 4 octobre, les meilleurs groupes folkloriques, harmonies municipales et autres batteries-fanfars de la région se produisent de 14h30 à 16h sur la scène du parc du Casino.

LES GUINGUETTES DU HERRENBERG*

Rendez-vous tous les mardis à 20h, du 23 juin au 25 août, ainsi que le soir de la fête de la musique, pour un concert dans une ambiance guinguette au parc du Herrenberg. Ouverture des portes dès 18h avec buvette et petite restauration sur place, tables et chaises à votre disposition. La Guinguette se situe rue des Romains, derrière le Grand Hôtel Filippo.

* Programmes complets disponibles au Moulin 9, à la mairie, à l'office de tourisme et sur www.niederbronn-culture.fr, rubrique "Autres spectacles"

CENTENAIRE DE LA STATION THERMALE ET FÊTE DE LA MUSIQUE

Les célébrations du centenaire de la station thermale auront lieu du 19 au 21 juin sur le thème du "Retour aux années folles". Trois jours de swing et jazz, ainsi qu'un spectacle de music-hall sur la scène du parc du Casino, spécialement transformé en guinguette géante avec restauration et jeux. Programme détaillé en pages 10-11.

CONCERTS DE LA NUIT DU FEU

Cet été, la Ville renoue avec la tradition d'un bal populaire du 13 juillet en plein air dans le parc du Casino, en lieu et place du concert au Moulin 9.

Programme du 13 juillet :

- 18h : fanfare des Sapeurs-Pompiers de Schleithal dans le parc du Golf
- 18h45 : cérémonie au Monument aux Morts
- 19h45 – 20h15 : défilé jusqu'au parc du Casino et allocution du maire
- À partir de 20h30 : concert de la Musique Municipale
- 21h45 : bal populaire animé par Madison Top
- 22h50 : Interprétation de la Marseillaise par Céline Mellon
- 23h : Feu d'artifice
- Jusqu'à 1h : bal populaire



➔ VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX CHEZ VOUS : QUELLES DÉMARCHES AVANT DE COMMENCER ?

Volets roulants, ravalement de façade, clôture, démolition, nouvelles fenêtres, terrasse, carport, piscine... Ces travaux sont, dans la majorité des cas, soumis à autorisation préalable de la commune. Pas d'inquiétude : il suffit de contacter les services techniques de la Ville, qui vous orienteront vers la démarche adaptée selon la nature de votre projet.

Les demandes peuvent également être effectuées en ligne via le guichet unique : rendez-vous sur <https://appli.atip67.fr/guichet-unique> ou scannez le Qr Code !



Ce service de dépôt dématérialisé vous permet de compléter votre dossier directement depuis chez vous et de joindre l'ensemble des pièces numérisées.

À noter : lorsqu'un dossier est déposé au nom d'une société ou d'une SCI, le dépôt papier en mairie n'est plus autorisé.

La démarche doit obligatoirement être réalisée via la plateforme en ligne. En cas de doute, les services techniques restent à votre disposition pour vous accompagner.

Quels risques si je ne fais pas de demande ? Réaliser des travaux sans autorisation préalable ou ne pas respecter une autorisation délivrée constitue une infraction au Code de l'urbanisme. L'article L.480-4 prévoit des sanctions pouvant aller de 1 200 € à 6 000 € par m² de surface construite. Si l'infraction est constatée en cours de travaux l'autorité compétente peut ordonner l'interruption des travaux. Des mesures de mise en conformité peuvent également être imposées : démolition des ouvrages, remise en état des lieux ou réaffectation du terrain à son état initial. Construire sans autorisation, ou modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (par exemple une couleur de façade non autorisée), peut donc entraîner des conséquences importantes : travaux à reprendre, démolition, ou encore sanctions financières.

Avant d'engager vos projets, le bon réflexe reste simple : se renseigner. Un appel, un mail ou un passage en mairie peuvent vous éviter bien des désagréments.

Contact des services techniques : 03 88 80 89 88 ou services-techniques@niederbronn-les-bains.fr

COUPE ET ABATTAGE D'ARBRE

- Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLUI ou site classé / inscrit

CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE

- ≤ 5 m² : aucune formalité*
- ≤ 40 m² : déclaration préalable**
- > 40 m² : permis de construire**

EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES

- ≤ 40 m² : déclaration préalable**
- > 40 m² : permis de construire**

TOITURE

- Déclaration préalable

CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT

- Déclaration préalable

FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE

- Création ou changement : déclaration préalable

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES, CLIMATISATION, POMPE À CHALEUR

- Déclaration préalable

RAVALEMENT DE FAÇADE

- Déclaration préalable

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Non-couverte ≤ 1,80 m :

- ≤ 10 m² : aucune formalité*
- ≤ 100 m² : déclaration préalable
- > 100 m² : permis de construire

Couverte > 1,80m : permis de construire

DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

- Permis de démolir

CONSTRUCTION D'UNE SERRE

- Déclaration préalable

ANNEXES (ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...)

- ≤ 5 m² : aucune formalité*
- ≤ 20 m² : déclaration préalable
- > 20 m² : permis de construire

PORTAIL ET CLÔTURE

- Déclaration préalable

TERRASSE NON COUVERTE

- Sans surélévation : aucune formalité*
- Surélevée ≤ 5 m² : aucune formalité
- Surélevée ≤ 40 m² : déclaration préalable
- Surélevée > 40 m² : permis de construire

*Sauf périmètre : Architecte des bâtiments de France
**Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)



© Mireille Hahn

➔ ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE ÉVOLUTION PRAGMATIQUE ET ADAPTÉE

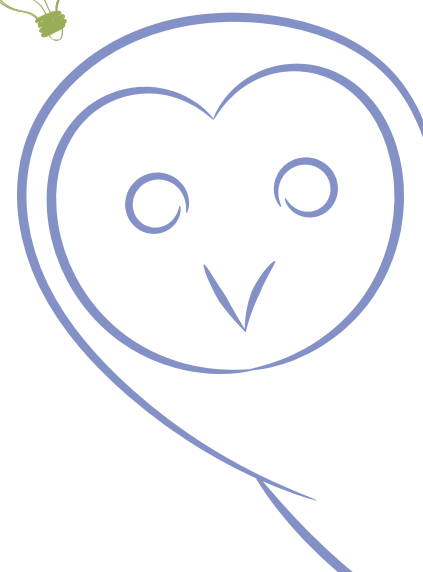


Depuis plusieurs années, l'extinction nocturne est mise en œuvre dans les quartiers de la commune, tandis que le centre-ville et le secteur du casino demeurent éclairés afin de préserver l'activité et la sécurité du cœur de ville.

La commune a engagé le remplacement des horloges astronomiques de l'éclairage public. Cette modernisation, dont l'achèvement est prévu cet été, permettra un pilotage plus précis et plus souple du réseau.

Cette évolution ouvre la voie à une réintroduction progressive de l'éclairage nocturne dans certains quartiers, de manière raisonnée et adaptée aux besoins des secteurs concernés. Selon les configurations, différentes modalités pourront être envisagées : allumage partiel, alternance d'un candélabre sur deux ou éclairage LED à faible intensité.

L'objectif est de concilier un cadre de vie plus accueillant et rassurant avec la maîtrise des consommations énergétiques.



➔ APPEL AUX HABITANTS : UN JARDIN PARTAGÉ À IMAGINER ENSEMBLE À NIEDERBRONN-LES-BAINS

La municipalité souhaite lancer une réflexion autour de la création de jardins partagés à Niederbronn-les-Bains.

Pour faire vivre ce projet, la commune recherche des habitants bénévoles intéressés pour participer à un groupe de travail et, pourquoi pas, créer une future association dédiée.

L'objectif : imaginer ensemble des espaces de jardinage conviviaux, intergénérationnels et ouverts à tous, favorisant le lien social, la nature en ville et le partage.

Que vous soyez jardinier confirmé, amateur passionné ou simplement curieux de participer à une belle dynamique collective, votre avis et votre énergie seront les bienvenus.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la mairie afin de participer aux premières réunions de réflexion.

Contact : Marianne Mellon, adjointe au maire en charge du développement durable
06 25 43 40 40 ou m.mellon@niederbronn-les-bains.fr



RETOUR EN IMAGES

➔ HIVER ET PRINTEMPS 2026 À NIEDERBRONN-LES-BAINS



Nuit de la Lecture le 23/01



Sortie du CMJ avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord le 24/01



Remise des prix du concours photo 2025 le 06/02



WinterParty aux Aqualies le 07/02



Marché de Pâques le 29/03



Nettoyage de printemps le 11/04



Courses Nature des Vosgirunners le 12/04



Animation tout chocolat avec le Point Lecture le 15/04



Cérémonie des victimes et héros de la Déportation le 26/04



Après-midi jeux avec le service Qualité de Vie le 29/04



Fête de l'écotourisme le 01/05



Cérémonie commémorative du 08/05

TRAVAUX

➔ LE POINT SUR LES CHANTIERS DE LA COMMUNE



Église St Jean : renforcement de la charpente et remplacement de gouttières



Aménagement de l'entrée du cimetière



Parc du Casino : remplacement du platelage du pont



Zone de loisirs : remplacement d'un caniveau



Aménagement de l'entrée vers les pistes de Pumptrack



Travaux de maintenance à la piscine



Renforcement du réseau d'assainissement rue des Châtaigniers



Réfection du tapis d'enrobé rue de la Chapelle



Chemisage de réseaux d'assainissement pour l'élimination des eaux claires parasites



Aménagement des abords de l'office du tourisme



Réfection de l'enrobé place du Bureau Central



Réfection du tapis d'enrobé rue de la Lisière



➔ VOS RENDEZ-VOUS À NIEDERBRONN-LES-BAINS

CET ÉTÉ

- 13/06** | Aquakids à la piscine Les Aqualies dès 13h30
- 13/06** | Summer Firenight de l'amicale des sapeurs-pompiers de Niederbronn-les-Bains à la salle des fêtes de Zinswiller à partir de 19h
- 14/06** | Concert de l'École de Musique du Pays de Niederbronn-les-Bains à l'église Saint Jean à 17h
- 19/06** | Visite commentée de la section gallo-romaine du musée à 14h30
- 19 au 21/06** | 100^{ème} anniversaire de la station thermale de Niederbronn-les-Bains au centre-ville et Fête de la musique (programme p. 10-11)
- 26/06** | Kermesses de l'école maternelle du Montrouge et du groupe scolaire Hans Haug
- 28/06** | Concert "Débranche : Hommage à France Gall et Michel Berger" au Moulin 9 à 20h
- 28/06** | Livres en Fête au parc du Golf de 15h à 19h
- 3 au 20/07** | Messti sur la place du Bureau Central
- 3, 5, 9, 11 et 12/07** | Festival La Voix des Forges aux Forges de Jaegerthal (www.lavoixdesforges.com)
- 08/07** | Animation "Partir en Livre" sur le thème des héros à l'ancienne école du Petit Pont à 16h
- 11 au 18/07** | Festival En Pays d'Alsace : stage de chant
- 13/07** | Nuit du feu et bal populaire au centre-ville à partir de 18h
- 19/07** | Festival de l'Artisanat au centre-ville de 10h à 21h (marché artisanal jusqu'à 18h)



- 29/07 au 02/08** | Festival Mômes en scène (www.reseau-animation.com)
- 20/08** | Col'Attitude au Wintersberg à partir de 9h (réservé aux cyclistes, accès libre)
- 23/08** | Visite commentée de l'exposition "Des milieux et des humains" au musée à 14h30
- 30/08** | Marché aux puces de l'association de l'école des chats libres des Vosges du Nord de Niederbronn-les-Bains, avenue Foch de 7h à 18h

À LA RENTRÉE

- 08/09** | Apéro'Zit et cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants au Moulin 9 à 16h
- 11/09** | Présentation de la saison culturelle du Moulin 9 et de La Castine au Moulin 9 à 20h
- 12/09** | Grimpée cycliste du Wintersberg de 9h30 à 12h
- 19/09** | Soirée Zen aux Aqualies de 19h à 22h



- 19/09** | Concert "Celtica Harpaca" du Pays de Bitche à l'église Saint Jean à 20h
- 19 au 20/09** | Journées européennes du Patrimoine au musée

VOIR AUSSI...

- Tous les dimanches et jours fériés** | Concerts dominicaux au parc du Casino de 14h30 à 16h
- À partir du 01/06** | Exposition de photographies "Imagin'Air" en plein air du parc du Golf au Moulin 9



- Tous les mardis en juillet et en août** | Guinguettes du Herrenberg de 20h à 21h30
- Dernier dimanche du mois** | Rassemblement de véhicules anciens et de prestige avec l'AVANE au parc du Casino de 10h à 12h

Pour retrouver l'agenda du RAI (Réseau Animation Intercommunale), rendez-vous sur www.reseau-animation.com

